

## Message à tous les propriétaires d'un condo à Hawaiian Gardens Phase 7

### Sujet : Cotisation spéciale

Bonjour à tous,

Maintenant que les travaux nécessaires de remplacement du plafond du Club House sont terminés, il est temps de faire le point sur les coûts totaux de ce projet.

Description	Montant
Dépenses de 2023	23 690 \$
Moins : Contribution Club NS	( 3 750 \$ )
<b>Total 2023</b>	19 940 \$
Dépenses de 2024	42 227 \$
Pénalités	5 513 \$
<b>Total 2024</b>	47 740 \$
<b>Grand Total</b>	67 680 \$

Compte tenu que les coûts du projet sont maintenant connus et complets, le Conseil d'Administration de la Phase a approuvé lors de la réunion du 17 mars dernier, l'application d'une cotisation spéciale afin de couvrir ces dépenses qui n'étaient pas budgétées. La cotisation s'appliquera comme suit :

- Une chambre : 305 \$
- Deux chambres : 381 \$

Le paiement de cette cotisation spéciale **doit être reçu avant le 1 mai 2024**. Pour ceux qui effectuent le paiement de leurs frais de condo via Paiement Direct (ACH), celui-ci sera pris directement de votre compte bancaire, vers le 1 mai 2024.

Pour ceux payant leurs frais de condo par chèque, veuillez faire parvenir votre paiement à l'adresse suivante : Hawaiian Gardens Association Inc. 4705 NW 35th Street, Lauderdale Lakes, Floride, 33319

**Notez que la cotisation spéciale est exigée à tous les propriétaires.**

Des frais de 25 \$ US d'administration seront requis pour tout retard le premier mois et par la suite, des frais d'intérêt de 10% annuel seront appliqués.

Un merci spécial à ceux qui ont dû gérer ce projet dans un contexte difficile

*Gilles Babin*

Trésorier HG7